



Le 6 mai 2025

Point de situation de l'Établissement Public de Santé de la Lomagne (Gers)

L'Agence régionale de santé réaffirme son profond attachement au maintien et au développement de l'Établissement Public de Santé de la Lomagne (EPSL). Cet hôpital de proximité est essentiel pour garantir un accès équitable aux soins à la population de la Lomagne. L'ARS rappelle que la responsabilité collective impose de veiller à ce que cet établissement de santé assure ses missions dans des conditions de prise en charge satisfaisantes pour les patients et les résidents, dans un climat social apaisé, tout en respectant les règles de fonctionnement administratif et financier.

La lettre de mission transmise par l'ARS à la directrice de l'établissement s'inscrit dans le prolongement de l'inspection conduite par les services de l'ARS et du Conseil départemental du Gers. Elle demande le rétablissement d'une organisation conforme à la réglementation et la restauration de l'équilibre financier. La direction de l'établissement a d'ores et déjà engagé de nombreuses actions.

Afin de poursuivre les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital de proximité de Lomagne, l'ARS appelle chacune et chacun à un dialogue constructif. Les instances prévues à cet effet, en particulier le conseil de surveillance de l'établissement, doivent examiner la situation pour trouver les solutions pérennes aux difficultés rencontrées. C'est dans ce cadre qu'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance se tiendra prochainement en présence de l'ensemble des parties prenantes (direction, médecins, représentants du personnel, usagers et élus) et de Didier Jaffre, Directeur général de l'ARS Occitanie.

À l'issue des échanges, le conseil de surveillance formulera les recommandations et demandes qu'il jugera nécessaires, tant à l'égard de l'ARS que du Conseil départemental, dans le cadre de la cotutelle sur la partie médico-sociale.

L'ARS demeure pleinement mobilisée pour que l'Établissement Public de Santé de la Lomagne retrouve rapidement un fonctionnement lui permettant de se projeter dans l'avenir et de porter ses projets de développement.

anne.cianfarani@ars.sante.fr